RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS FRANCE & REGIONAUX - OCCITANIE

CHAMPIONNATS de FRANCE - ÉQUIPES SENIORS QUALIFIÉES PAR LA RÉGION

Date de validation :

26/03/2025	Véhicule	Indemnité Déplacement	Restauration réservée par le CRO	Restauration non réservée par le CRO	Hébergement	Habillement	Prise en charge
PETANQUE Equipes ou joueurs seniors <u>avec</u> <u>Délégués</u> (Favoriser le co- voiturage)		voiture familiale à essence - trajet aller/retour le + rapide du Championnat au	Réservée par le CRO pour la 1ère journée de championnat, pour les équipes qualifiées et leurs Délégués Présence obligatoire *	Tarif des repas : 24€ maximum sur justificatif Déplacement < à 400 kms : vendredi soir et samedi soir De + 400 kms à 800 kms : vendredi midi et soir, samedi soir > 800 km : prise en charge possible du repas du jeudi soir en plus	Réservation par le CRO: vendredi & samedi soir Présence obligatoire sur les 2 nuits * Hors réservation du CRO: 75€ maximum petit déjeuner compris Si trajet > 800 kms: jeudi soir possible et sur présentation de justificatifs.	C.R.O	Les demandes de remboursement doivent être adressées avec la note de frais afférente + justificatifs au plus tard 15 jours après le championnat par les CD concernés. Aucun remboursement ne sera effectué sur l'exercice comptable de l'année suivante. * En cas d'absence des joueurs et/ou délégués aux repas ou nuitées réservés par le CRO, ce dernier facturera le montant au CD d'appartenance de l'équipe pour être remboursé
JEU PROVENCAL Equipes ou joueurs seniors <u>avec</u> <u>Délégués</u> (Favoriser le co- voiturage)		voiture familiale à essence - trajet aller/retour le + rapide	Réservée par le CRO pour le vendredi midi, pour les équipes qualifiées et leurs Délégués Présence obligatoire *	Tarif des repas : 24€ maximum sur justificatif déplacement < à 400 kms : jeudi soir et vendredi soir De + 400 kms à 800 kms : jeudi midi et soir, vendredi soir + 800 km : prise en charge possible du repas du mercredi soir en plus	Réservation par le CRO: jeudi & vendredi soir Présence obligatoire sur les 2 nuits * Hors réservation du CRO: 75€ maximum petit déjeuner compris trajet > 800 kms: mercredi soir possible et sur présentation de justificatifs.	C.R.O	Les demandes de remboursement doivent être adressées avec la note de frais afférente + justificatifs au plus tard 15 jours après le championnat par les CD concernés. Aucun remboursement ne sera effectué sur l'exercice comptable de l'année suivante. * En cas d'absence des joueurs et/ou délégués aux repas ou nuitées réservés par le CRO, ce dernier facturera le montant au CD d'appartenance de l'équipe pour être remboursé
Délégués CD		Favoriser le co-voiturage avec l'équipe				CD	Conditions de remboursement d'1 seul véhicule (délégué prioritaire)

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Les Comités qui ont des **équipes qualifiées sur les Championnats Régionaux** sont chargés de réserver les repas et l'hébergement de leurs équipes et de leurs Délégués.

	Réglé par		Spécificités	Modalités
	CRO	Déplacement / Hébergement	1 arbitre référent est désigné par le président de la	0.30€ / km - 75€ maxi petit déj compris
Arbitrage CRO		Indemnités arbitrage	commission d'arbitrage du CRO	Barème FFPJP
	CD	Restauration	Le CD organisateur prévoit le(s) repas	24€ maxi.
Président du Jury	CRO	Déplacement, Hébergement et Restauration	désigné en Comité Directeur du CRO	0.30€ / km - 75€ maxi petit déj compris
	8	Restauration	Le CD organisateur prévoit le(s) repas	24€ maxi.
Arbitrage CD	CD	Déplacement, Indemnités arbitrage, Hébergement et Resto	Les arbitres supplémentaires désignés par le CD orgai	nisateur sont à sa charge
Délégué/Equipe	8	Déplacement, Hébergement et Restauration	A la charge du Comité Départemental c	le l'équipe

Le CD organisateur réserve les chambres du président du jury et de l'arbitre régional. Il refacture tous les frais de restauration, déplacements ainsi que les indemnités d'arbitrage de l'arbitre principal. Il facture également l'hôtel si ce dernier n'est pas réglé par le CRO directement it sur place.

		Catégories	Montant	Coût total CRO		Habillement		
Aides du CRO aux CDs recevant les	CRO	Seniors Triplettes Masculin + Féminin, Vétérans Doublette Masculin & Tête à Tête féminin Doublette mixte, Triplette mixte, Triplettes Promotion, Doublette Féminin & Tête à Tête Masculin	350€ par Championnats (10)	3 500 €				
Championnats Régionaux		Triplettes minimes, cadets, juniors, Tir de Précision séniors M&F + Juniors M&F (1 année sur 2 soit 2025, 2027, 2029)	250€ pour les jeunes par catégorie soit 750€ 250€ pour le TDP H&F 250€ pour le TDP Juniors	1250 € ou 750 €	PES ET DELEGUES	A la charge du Comité Départemental suivant réglementation FFPJP		
		Doublette Jeu Provençal	500 €	500 €				
		Triplette Jeu Provençal	500 €	500€				
		Trophée régional Doublette Jeunes	250€ par catégorie	750 €				

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CRC & CNC - OCCITANIE

Date de validation :

26/03/2025

	Personnes Concernées	Spécificités	Déplacement	Restauration	Indemnités	Hébergement	Habillement	Prise en charge
	Délégués	Désignés par	à la charge du club	à la charge du club recevant		à la charge du club	Tenue CD	A charge du Club recevant
EQUIPES :	Arbitres	le Comité du Club recevant	recevant	à la charge du club recevant	Selon barême FFPJP	recevant et seulement en cas de nécessité	Tenue officielle FFPJP	
Open, Féminin,		RESTAURATION		DEPLACEMENT		HEBERGEI	MENT	INDEMNITES
Vétéran, Jeu Provençal	Equipes	90 €	par équipe et par journée de Championnat	familiale à essence / trajet aller-retour le plus rapide entre le lieu de la compétition et le siège social du club.		Uniquement pour les wee : forfait d'hébergement de sous réserve que le siège plus d'une heure du lieu d	Versées aux CDs par le CRO en fin de Championnat	
Finales	Personnes Concernées	Spécificités	Déplacement	Restauration	Indemnités	Hébergement	Habillement	Prise en charge
		Besignes par	0.30€ du km ou frais laissés en don	Le Club organisateur prévoit le(s) repas		Réservations par le Club qui reçoit - prise en	Tenue CRO	CRO
EQUIPES :	Arbitres	(1 arbitre par championnat)		Le Club diganisateur prevoit le(s) repas	CRO Selon barême FFPJP	charge CRO sur présentation de facture	Tenue officielle FFPJP	CNO
Open, Féminin,		RESTAURATIO	ON	HEBERGEMENT ET DEPLACEMENT				
Vétéran, Jeu Provençal	dimanche midi	et JP : Samedi m Forfait 90€/rep credi midi et soir as/équipe	as/équipe	FINALE: Pour les catégories relevant de parties de barrages (Féminin et Vétéran), il pourra être attribué un forfait hébergement de 150€ pour la veille de la compétition (vendredi ou mardi) sous réserve que le siège du club soit situé à plus d'une heure de trajet du lieu de la finale (durée indiquée par « Via Michelin » sur le trajet le plus rapide) ainsi que pour le soir suivant (samedi ou mercredi), soit 2 nuitées. Les clubs qualifiés pour la 2° journée sans parties de barrages (Open et Jeu Provençal) percevront un forfait d'hébergement de 150€ dans les conditions citées ci-dessus				

CNC JP Equipes			Aide CRO 250€ /équipe
CNC Vétéran Equipes			Aide CRO 250€ /équipe

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CRC JEUNES - OCCITANIE

Date de validation :

26/03/2025

		Spécificités	Restauration	Déplacement	Hébergement	Indemnités		
	Délégués	Désignés par le CD du	A la charge du Club	Alaskanad Clabara	Clark			
	Arbitres	Club accueillant	recevant	A la charge du Club recevant	Club	Barême FFPJP à la charge du Club recevant		
CRC Jeunes (phase				Indemnité pour 2 voitures selon				
de groupes)				le barème « Via Michelin » pour				
	Equipes		90€ / journée / par équipe	une voiture familiale à essence	Club	Indemnités versées aux CDs		
	Equipes		Joe / Journee / pur equipe	sur le trajet A/R le plus rapide du	Club	en fin de championnat		
				lieu de la compétition au siège				
				du CD				
	Arbitrage	Pour la finale du CRC Jeu	Pour la finale du CRC Jeunes, l'arbitre référent est désigné par le CRO : le Comité recevant paye le déplacement, l'inden					
	Délégué	d'arbitrage, les repas ain	si que l'hébergement et se f	fait rembourser par le CRO avec la	note de frais acc	ompagnées des justificatifs		
CRC Jeunes (Phases Zones et finales)	CTFR sur CNC	CRO	CRO	CRO	CRO	Réglées par CRO sur présentation justifs et ordre de mission		
,				Indemnité pour 2 voitures selon				
				le barème « Via Michelin » pour				
	Equipos		90€ / journée / par équipe	une voiture familiale à essence	Club	Indemnités versées aux CDs		
	Equipes			sur le trajet A/R le plus rapide du		en fin de championnat		
				lieu de la compétition au siège				
				du CD				

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CNC - FFPJP/OCCITANIE

	CNC Jeunes Equ	iipes Aide CRO 250€ /équipe
--	----------------	-----------------------------

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CHAMPIONNAT DE FRANCE

CHAMPIONNAT de FRANCE - ÉQUIPES TRIPLETTES JEUNES QUALIFIÉES PAR LA RÉGION

	Indemnité déplacement	Restauration	Hébergement	Habillement	Prise en charge
PETANQUE Equipe Jeune avec Délégué ou éducateurs	Δ la charge des (1)	Réservée par les CD des équipes qualifiées	Réservation: Deux nuitées: vendredi soir et samedi soir CHAQUE CD réserve pour 2 équipes uniquement (règle établie par le CRO) Les CD se dispatchent ensuite les chambres en fonction des équipes qualifiées	Tenues du CRO	Le CRO participe à hauteur de 250€ par équipe, somme versée aux CD des équipes qualifiées

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS 2025 - 2028 DIRIGEANTS & MEMBRES DE C°

Date de validation :

26/03/2025		Assemblée générale	Réunion Comité Directeur	Réunion de commissions
	Déplacement	0.30€ par km + péage	0.30€ par km + péage	0.30€ par km + péage
Elu au Comité Directeur	Restauration	24 .00€ par repas	24 .00€ par repas	24 .00€ par repas
	Hébergement	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)
	Déplacement	à charge du CD d'appartenance		
Elu à l'assemblée générale	Restauration	24 .00€ par repas		
	Hébergement	à charge du CD d'appartenance		
Responsable, Instructeur et	Déplacement	0.30€ par km + péage		0.30€ par km + péage
rapporteur commission	Restauration	24 .00€ par repas		24 .00€ par repas
discipline - 3 responsables de l'ETR	Hébergement	Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)		Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)
	Déplacement			0.30€ par km + péage
Responsable commission	Restauration			Règlera la totalité des repas à 24€ par pers. et sera remboursé par le CRO (avance de frais possible)
	Hébergement			Si plus de 2h de route, 75.00€ (petit déjeuner compris)
Membre de commission	Déplacement			à charge du CD d'appartenance
désigné par son CD d'appartenance	Restauration			24 .00€ par repas (payé par le responsable de Com°)
u appartenance	Hébergement			à charge du CD d'appartenance

Toutes les demandes de remboursement devront être effectuées 30 jours au plus tard après la date de la réunion et accompagnées de toutes les pièces justificatives - règlement par virement bancaire, RIB nécessaire. En cas de don aux impôts, penser à cocher le formulaire de la note de frais

Temps de trajet = Via Michelin

pièces justificatives = note de frais

ordre de mission ou convocation tickets autoroute ou facture abonnement facture repas